



Pays de Langon  
Pays Paroupian  
Canton de Villandraut

1... 2... 3... partez !

## Réunis au sein d'une même CdC

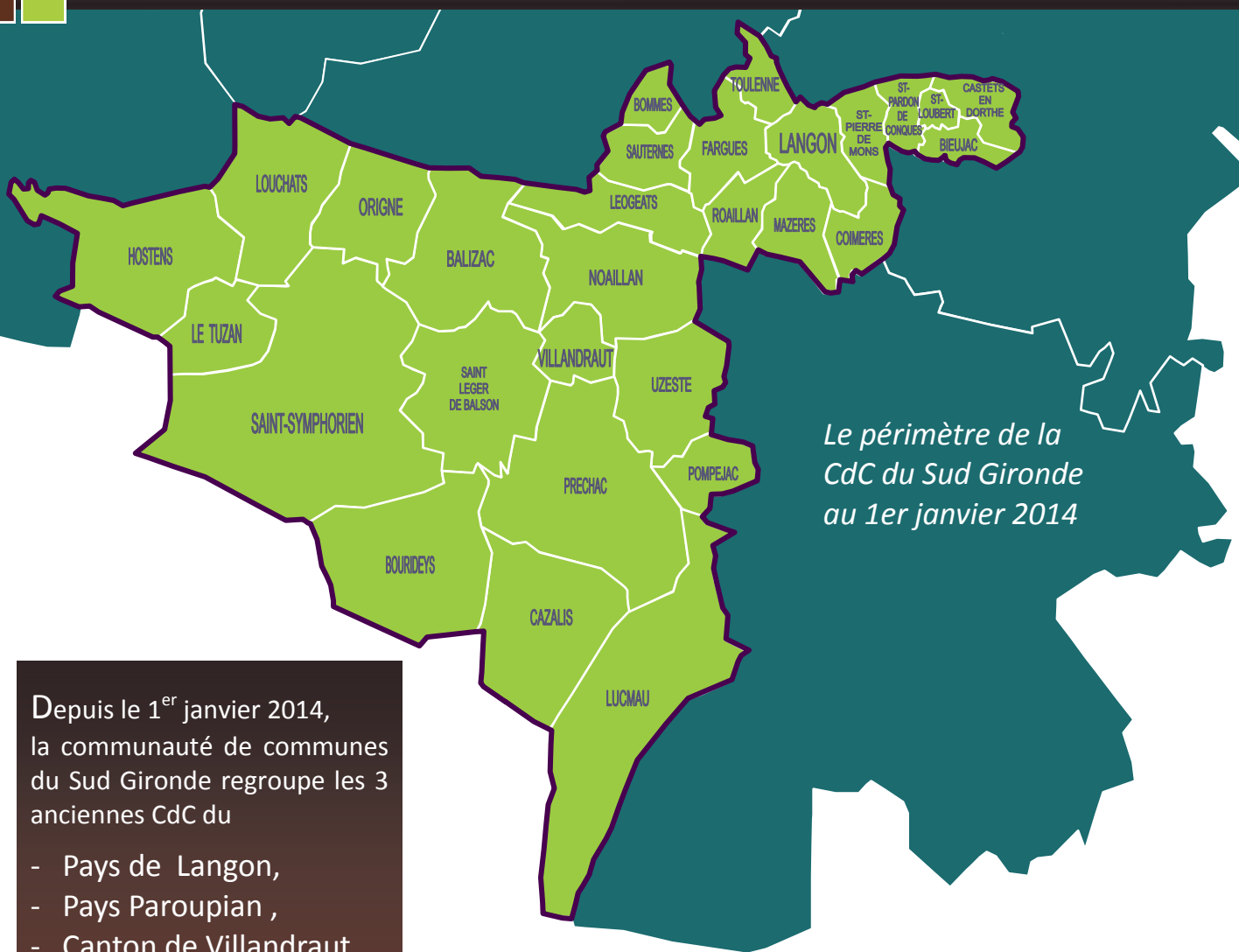
*Après dix années de travail dans nos CdC d'origine et conformément à la loi, nous voilà rassemblés en une communauté de communes regroupant les CdC du Pays de Langon, du Canton de Villandraut et du Pays Paroupian, acceptant là un vrai challenge. Nous avons deux ans pour construire une communauté vivante, fraternelle, égalitaire.*

*Nous devons faire de nos diversités un atout. Ce sera aux forces vives du nouveau territoire, à vos élus en premier lieu, de mutualiser leurs efforts. Avec le personnel communautaire, volontaire et qualifié, nous continuerons d'offrir aux citoyens, des plus jeunes jusqu'aux aînés, des conditions de vie de qualité.*

*Nous sommes persuadés que l'intelligence collective des femmes et des hommes de notre Sud Gironde nous permettra de réussir ce défi. Recevez nos souhaits de bonne année en ce début 2014,*  
*Bien cordialement,*

**Le Président  
de la CdC du Sud Gironde**





Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la communauté de communes du Sud Gironde regroupe les 3 anciennes CdC du

- Pays de Langon,
- Pays Paroupian,
- Canton de Villandraut

## Quels changements pour les habitants du territoire ?

### ■ Un nouvelle carte pour une nouvelle intercommunalité

Avec 29 629 habitants, la CdC du Sud Gironde s'étend sur 29 communes.

### ■ Un nouveau nom et un nouveau logo pour la CdC

Le nom « Communauté de Communes du Sud Gironde » représente aussi bien l'entité géographique qui s'exprime à travers son logo, que le sentiment d'une appartenance partagée par les habitants de ce territoire.

### ■ Une nouvelle gouvernance

Chaque commune sera représentée au sein du conseil communautaire par au moins 1 délégué.

### ■ Une nouvelle organisation

Le travail des commissions sera prépondérant et ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux des 29 communes.

### ■ Un nouveau siège administratif

Les bureaux de la CdC du Pays de Langon, sur le Parc d'Activité du Pays de Langon à Mazères, abritent désormais les services administratifs de la CdC du Sud Gironde.

## Vos services maintenus !

### ■ Les services de proximité

Les services d'aide à domicile, les structures enfance-jeunesse, les équipements et services à la population sont conservés sur l'ensemble du territoire.

## Que fait votre CdC ?

Les trois communautés de communes préexistantes ne mettent pas toutes en œuvre les mêmes services. La CdC du Sud Gironde a deux ans pour harmoniser l'ensemble de ces services à l'échelle de son territoire, tout en prenant en compte les spécificités locales.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CdC du Sud-Gironde, compétente en matière de développement économique, assure la gestion et la commercialisation des zones d'activités de Mazères et de Villandraut.

### TOURISME

La CdC du Sud Gironde, avec son office du tourisme, valorise les atouts du territoire en s'appuyant sur ses différents points d'accueil.

#### ■ Langonnais

Office de tourisme Sauternes et Graves à Langon et ses points d'information à Castets en Dorthe, Portets et Sauternes,  
T. 05 56 63 68 00  
[www.sauternais-graves-langon.com](http://www.sauternais-graves-langon.com)

#### ■ Pays Paroupian

Office de tourisme à Hostens  
T. 05 56 88 71 94  
[www.office-tourisme-paroupian-hostens.fr](http://www.office-tourisme-paroupian-hostens.fr)

#### ■ Canton de Villandraut

Office de tourisme à Villandraut  
T. 05 56 25 31 39  
[www.cc-villandraut.fr](http://www.cc-villandraut.fr)

## SPECIAL JEUNES !

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, deux accueils de loisirs Ados fonctionnent :

- à Langon, l' Espace Jeunes est un lieu de détente et de discussion avec point internet, consoles de jeux, babyfoot... ainsi qu'un moyen de découverte d'activités culturelles et sportives.

- à Villandraut, l'ALSH Ados propose un programme d'activités varié tout au long de l'année.



### PETITE ENFANCE DE 0 À 3 ANS

Comment choisir un mode de garde ?

Pour vous conseiller et vous orienter dans la recherche d'un mode de garde, deux Guichets Uniques Petite Enfance (GUPE) vous accueillent.  
A Langon : T. 06 18 28 31 24 - A Noaillan : T. 05 56 25 97 69

#### ■ Multi accueils

Selon les besoins de garde, ils proposent des places :

- en crèche pour un accueil régulier (+ de 15h par semaine)
- en halte-garderie pour un accueil occasionnel.

#### ■ Relais Assistantes Maternelles (RAM)

L'animatrice de la structure oriente et accompagne les parents pour l'emploi d'une assistante maternelle, organise des animations variées pour les enfants accompagnés de leur "nounou", met en place des réunions thématiques pour les assistantes maternelles.

#### ■ Crèche familiale

La crèche familiale regroupe des assistantes maternelles salariées de la CdC. Elle accueille les enfants au domicile des assistantes maternelles, dans un cadre chaleureux et rassurant. Des animations en commun sont organisées pour les enfants deux matinées par semaine.

#### ■ Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des espaces où les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte de leur famille, sont accueillis par des professionnels dans un cadre convivial. Les futurs parents sont aussi les bienvenus. A la fois espaces de jeux dédiés aux enfants et lieux d'échange et d'écoute, ils sont d'accès libre et gratuit.

### Où ?

- Castets en Dorthe
- Langon
- Noaillan
- St Pierre de Mons
- St Symphorien
- Toulence

- Castets en Dorthe
- Hostens
- Langon
- Noaillan,
- St Symphorien

- Castets en Dorthe
- Langon

- Balizac
- Cazalis
- Hostens
- Langon
- Noaillan

### ENFANCE JEUNESSE A PARTIR DE 3 ANS

#### ■ Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Les ALSH accueillent les enfants (entre 3 et 14 ans selon les structures) pendant les périodes de vacances scolaires et/ou les mercredis. Des équipes d'animateurs diplômés proposent des projets d'animation divers (sorties pédagogiques, jeux collectifs...) adaptés à l'âge et au rythme des enfants.

- Castets en Dorthe
- Hostens
- Langon,
- Noaillan,
- Roaillan
- Toulence
- Villandraut

#### ■ Accueils périscolaires (APS)

Les APS intercommunaux accueillent les enfants des écoles maternelles et primaires avant et après la classe.

- Balizac
- Hostens,
- Noaillan,
- Pompéjac,
- Préchac,
- Villandraut



## POLE SENIORS

- Le pôle seniors gère :
  - Le service des aides à domicile sur les cantons de Villandraut et de Saint-Symphorien. Une cinquantaine d'agents interviennent au quotidien auprès des bénéficiaires.
  - Le service de portage de repas, qui est actuellement opérationnel sur le Langonnais, complète ce dispositif .

T. 05 56 25 65 55  
[poleseniors@cdcsudgironde.fr](mailto:poleseniors@cdcsudgironde.fr)

## CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

### ■ Bibliothèques / Médiathèques communautaires

- Bieujac - Castets en Dorthe - Fargues - Langon
- Mazères - Roaillan - St Pierre de Mons - Toulenne

T. 05 56 62 33 39

### ■ Ecoles de Musique communautaires

#### *Ecole de musique du Pays de Langon*

Les enfants sont admis à l'école de musique dès l'âge de 4 ans.  
 L'école de musique est également ouverte aux adultes dans la limite des places disponibles.  
 A Langon et Toulenne

T. 05 56 62 84 42

#### *Ecole de musique du Canton de Villandraut*

La collectivité, en partenariat avec l'association "Steel Pan Music", propose des cours et des ateliers de musique ouverts à tous les résidents du canton.  
 A Noaillan et Préchac

T. 06 87 52 26 22

### ■ Piscines et Base Nautique

#### *Piscine d'été intercommunale de Villandraut*

La CdC reprend la gestion de la piscine de Villandraut qui sera remise en service en juin 2014 pour l'accueil des scolaires et des enfants des centres de loisirs. Ouverture au public en juillet et en août.

#### *Piscine couverte de Langon : Le Spadium*

Outre l'ouverture au public, 910 heures sont réservées chaque année par la CdC pour l'accueil des scolaires et des centres de loisirs.  
 Ouverture 350 jours par an.

T. 05 56 76 94 94

#### *Base nautique intercommunale de Villandraut*

Cette structure propose aux touristes et habitants des balades en canoë kayak sur le Ciron. Ouverture d'avril à octobre selon conditions de navigation.

T. 05 56 25 38 65

## TRANSPORT A LA DEMANDE

*Pour répondre aux besoins des habitants sans moyen de locomotion, deux services de transport de proximité sont mis en œuvre avec des arrêts au plus près du domicile des demandeurs. Une inscription préalable est requise.*

### ■ Pays de Langon

Trajets vers Langon le vendredi matin  
 T. 05 56 63 81 10

### ■ Canton de villandraut

Trajets vers :  
 Langon et Bazas le mardi et le vendredi  
 Villandraut et St Symphorien le jeudi  
 T. 06 88 22 07 86

## SERVICES TECHNIQUES

### ■ ORDURES MENAGERES

Le service de gestion et d'enlèvement des ordures ménagères est maintenu sur le Canton de Saint-Symphorien et, sur le reste du territoire, à travers le SICTOM du Langonnais et le syndicat mixte du Sauternais.

### ■ VOIRIE

L'entretien de la voirie d'intérêt communautaire est poursuivi sur les cantons de Saint-Symphorien et de Villandraut.

### ■ SPANC

Le service public d'assainissement non collectif est assuré par la CdC du Sud Gironde sur le Canton de Villandraut.  
 T. 06 89 55 48 92

## NOUS CONTACTER

### ■ CDC DU SUD GIRONDE

Parc d'activités du Pays de Langon  
 21 Rue des Acacias  
 BP 90295 - 33212 Langon Cedex  
 T. 05 56 63 81 10  
[contact@cdcsudgironde.fr](mailto:contact@cdcsudgironde.fr)